

La Vía Campesina
Secrétariat International
Jalan Mampang Prapatan XIV No 5
Jakarta Selatan 12790, Jakarta - Indonesia
Tel +62 21 7991890
Fax +62 21 7993426
viacampesina@viacampesina.org
Campagne Mondiale pour la Réforme Agraire
Contact: viacampesina_cgria@amnetnetgu.com
Tel: +504 235 9915 // +504 232 2198

FIAN
Secrétariat international
P.O. Box 10 22 43
D – 69012 Heidelberg - Allemagne
Tel + 49 6221 65300 30
Fax +49 6221 830545
fian@fian.org

FIAN-Belgium
Rue van Elewijck 35
1050 Bruxelles
Tel./Fax : 02 640 84 17
info@fian.be
<http://www.fian.be>
<http://www.face-it-act-now.org>

Campagne Mondiale pour la Réforme Agraire

Action urgente

HONDURAS : Assassinat de Juan Martinez et Fredys Cedillo Nolasco, membres du Mouvement paysan qui fait pression pour la mise en œuvre de la réforme agraire dans la vallée de l'Aguán.

Le 24 décembre 2008 à 20h30, Juan Martinez et Fredys Cedillo Nolasco ont été assassinés sur la route qui passe devant la communauté Guadalupe Carney à 5 km du port de Trujillo dans le Département de Colón. Les deux paysans étaient membres du Mouvement Paysan de l'Aguán qui défend les intérêts des groupes paysans dans le conflit concernant le transfert des terres de l'ancien Centre Régional d'Entraînement Militaire(CREM) à ces groupes.

Depuis l'an 2000, FIAN suit l'affaire CREM et observe son évolution lors de visites sur le site, lors de nombreuses réunions et lors d'échanges de communications avec les autorités de l'Etat. A plusieurs reprises, FIAN a exprimé son inquiétude au sujet de l'absence de passage sérieux et décisif à l'acte de la part de l'Etat pour organiser le transfert effectif de l'ensemble des terrains de l'ancien CREM aux groupes membres du Mouvement Paysan de l'Aguán. Il est urgent d'envoyer une lettre au Président de la République du Honduras, pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour qu'une enquête soit menée sur ces assassinats et pour résoudre le conflit concernant les terrains du CREM afin de garantir le droit à se nourrir des familles qui vivent sur ces terres depuis 8 ans. Veuillez aussi envoyer des copies de votre lettre au Ministre-Directeur de l'Institut Agraire et à FIAN Honduras.

Contexte

Les terrains de l'ancien Centre Régional d'Entraînement Militaire(CREM) n'ont pas encore été transférés au Mouvement Paysan de l'Aguán dans le cadre de la stricte application du Décret 18-2008 qui est en vigueur depuis le 29 avril 2008. Le leader paysan Irene Ramirez a été assassiné en juin 2008 après qu'il eût déclaré sur les ondes de la radio catholique de Trujillo que l'application de ce décret était indispensable vu que cela permettrait de résoudre le conflit concernant les terres du CREM. Précédemment, lors d'une assemblée générale du Mouvement Paysan de l'Aguán, Irene Ramirez avait annoncé publiquement qu'il avait reçu des menaces de mort émanant de grands propriétaires terriens et d'éleveurs de bétail de la région.

Juan Martinez et Fredys Cedillo Nolasco ont été assassinés le 24 décembre 2008 par des inconnus qui prirent la fuite après leur crime. Juan Martinez était membre de l'Association Paysanne *Unión*

Cristiana Numero 2 qui fait partie du Centre National des Travailleurs Ruraux (CNTC) et Fredys Cedillo Nolasco était membre de l'Association Paysanne *Nuevo Paraiso* qui fait partie de l'Association Paysanne Nationale (ACAN). Ces deux organisations sont membres du Mouvement Paysan de l'Aguán (MCA) qui représente les groupes paysans qui réclament le transfert de l'entièreté des terrains de l'ancien CREM au mouvement paysan.

Mandat du Réseau d'Urgence

Le fait que le conflit concernant les terrains de l'ancien CREM n'ait pas été résolu rapidement, qu'on ne prête aucune attention aux paysans dans le cadre du Décret 18-2008 et que les membres de ces groupes ainsi que des hommes et femmes qui défendent les droits de l'homme (en particulier les leaders paysans et les membres du Mouvement Paysan) ne bénéficient d'aucune protection, tout cela viole les droits garantis par les Pactes Internationaux des Droits Humains ratifiés par le Honduras. L'Etat du Honduras s'est engagé à respecter, protéger et garantir les droits reconnus dans ces Pactes, tout spécialement le Droit à la Vie et le Droit à l'alimentation et il est donc obligé de les respecter.

Fin de l'action : 13 mars 2009

Adresse

Su Excelencia
Lic. José Manuel Zelaya Rosales
Presidente de la República de Honduras
Colonia Lomas del Mayab
Boulevard Juan Pablo II
Tegucigalpa - HONDURAS
Fax: 00504 290-1400 (Pour obtenir le fax, dire à la personne qui décroche: "Por favor, déme tono de fax. Gracias)
Courriel I: gvalladares@presidencia.gob.hn

Copies

Lic. José Francisco Fúnes
Ministro Director del Instituto Nacional Agrario
Colonia Alameda,
4ta. avenida, entre 10 y 11 calle, No.1009
Tegucigalpa, HONDURAS
Fax: 00504 239 7398
Courriel : frankfunes@yahoo.com

FIAN Honduras
Ap. Vista Hermosa
Colonia Tepeyac
Boulevard Las Minitas
Tegucigalpa/Honduras
Fax: 00504-232-6780
Courriel: fian@cablecolor.hn

Merci d'informer FIAN de toute réponse que vous pourriez recevoir.

Traduction de la lettre modèle

Ref : Assassinats de Juan Martinez et Fredys Cedillo Nolasco, membres du Mouvement Paysan de l'Aguán.

Monsieur le Président,

Par cette lettre, je voudrais vous exprimer mon indignation face au meurtre de Juan Martinez et Fredys Cedillo Nolasco, deux paysans membres du Mouvement Paysan de l'Aguán, le 24 décembre 2008 à 20H30 sur la route qui passe devant la communauté Guadalupe Carney à 5 km environ du port de Trujillo dans le département de Colon. Je suis au courant du fait que la police et le représentant du Ministère Public de Trujillo, qui avaient été informés tout de suite, ne sont arrivés sur le lieu du crime pour enlever les corps qu'à 7H30 le matin du 25 décembre.

Les deux hommes abattus étaient membres d'organisations paysannes qui font partie du Mouvement Paysan de l'Aguán. Ce mouvement représente les groupes paysans qui réclament depuis longtemps le transfert effectif de toutes les terres de l'ancien CREM (Centre Régional d'Entraînement Militaire). Le Mouvement a demandé la mise en œuvre du Décret 18-2008 du 29 avril 2008, qui permettrait une solution rapide de ce conflit foncier. Le leader paysan Irene Ramirez qui avait déclaré que l'application de ce décret était nécessaire, fut assassiné en juin 2008 après avoir reçu des menaces de mort provenant de grands propriétaires fonciers et d'éleveurs de bétail de la région.

Le Honduras est un Etat partie aux Pactes Internationaux des Droits de l'Homme et il a donc endossé l'obligation de respecter, protéger et garantir les droits qui y sont reconnus, en particulier le Droit à la Vie et le Droit à l'Alimentation, et de prêter une attention spéciale à la situation de ces hommes et femmes qui, en défendant ces droits, sont victimes d'intimidations et de violence.

Voilà pourquoi, je vous demande, Monsieur le Président, de prendre immédiatement des mesures en vue de garantir :

- que soit rapidement menée une enquête sur les assassinats de Messieurs Martinez et Cedillo afin d'obtenir toutes les informations nécessaires pour découvrir leurs auteurs matériels et intellectuels ;
- une procédure judiciaire en bonne et due forme contre les meurtriers supposés de Irene Ramirez ;
- que l'on accorde immédiatement la priorité à la résolution de l'affaire CREM pour que l'entièreté des terres soit transférée effectivement et rapidement aux groupes de paysans du Mouvement Paysan de l'Aguán dans le cadre de la stricte application du Décret 18-2008 ;
- la protection maximale des membres des organisations et mouvements paysans ainsi que des femmes et hommes qui défendent les droits de l'Homme, en particulier les leaders paysans, syndicaux et indigènes, ce qui inclut obligatoirement des mécanismes spéciaux destinés à les protéger des menaces et des harcèlements de tout type dont ils pourraient être la cible.

Veuillez agréer ...